



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

représentativité

Question écrite n° 60488

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les conditions d'éligibilité au premier tour des élections professionnelles du secteur privé. Un arrêté ministériel ancien accorde un monopole de présentation de candidats à cinq confédérations syndicales présumées représentatives. D'autres organisations font valoir qu'il y aurait lieu de permettre à chaque salarié d'élire le représentant de son choix et d'évaluer la représentativité syndicale au vu des résultats enregistrés lors des élections professionnelles les plus récentes. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement à cet égard.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60488

Rubrique : Syndicats

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2530